



DIRECTION DE L'ACTION RÉGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE

SOUS-DIRECTION DE LA MÉTROLOGIE

20, AVENUE DE SÉGUR  
F-75353 PARIS 07 SP

**Certificat d'examen de type**  
**n° 02.00.680.003.1 du 18 janvier 2002**

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique**  
**doseuse pondérale type PACTRON B**  
Classe : Ref(0,2)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 5 août 1998 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement automatique doseuses pondérales.

**FABRICANT :**

WEBER WAAGENBAU u. WÄGEELEKTRONIK GmbH, D-68753 WAGHÄUSEL 1 (ALLEMAGNE).

**DEMANDEUR :**

BMH CLAUDIUS PETERS AG, SCHANZENSTRASSE 40, 21614 BUXTEHUDE (ALLEMAGNE).

**CARACTÉRISTIQUES :**

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale type PACTRON B, ci-après désigné par "instrument", est destiné au conditionnement par pesées brutes de produits pulvérulents ou granuleux en sacs à valve.

L'instrument est constitué par :

- 1° un dispositif d'amenée du produit dans le sac à 2 débits au moyen d'une vis ou d'une turbine ou par air sous pression avec système de fluidisation.
- 2° Une unité de pesage comprenant :
  - a/ un dispositif récepteur de charge constitué par une sellette porte-sacs et un système de maintien des sacs suspendus au dispositif équilibreur et transducteur de charge ;
  - b/ un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur travaillant en flexion faisant l'objet d'un certificat de conformité à la recommandation R 60 de l'OIML et/ou d'un certificat d'essais délivrés par un organisme notifié au sein de l'Union européenne. Les caractéristiques du capteur doivent être compatibles avec celles du dispositif indicateur et de commande et avec celles de l'instrument complet et le coefficient de module  $p_i$  doit être inférieur ou égal à 0,7. Un capteur marqué NH n'est autorisé que si des essais d'humidité selon la norme EN 45501 ont été réalisés sur ce type de capteur.

c/ un dispositif indicateur et de commande type PACTRON B dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Nombre maximal d'échelons de vérification ( $n_{ind}$ ) : 4000
- Effet maximal soustractif de tare (T-) : - Max
- Tension d'alimentation : 24 V DC
- Tension d'alimentation de la cellule de pesée ( $E_{exc}$ ): 12,24 V DC
- Echelon minimal de tension par échelon de vérification ( $\Delta u_{min}$ ) : 1  $\mu$ V
- Impédance minimale pour la cellule de pesée ( $RL_{min}$ ): 50  $\Omega$
- Impédance maximale pour la cellule de pesée ( $RL_{max}$ ) : 5000  $\Omega$
- Etendue de température de fonctionnement : - 10 °C / + 40 °C
- Valeur du Facteur  $p_i$  ( $p_{ind}$ ) : 0,5
- Type de branchement : Système à 6 fils

Lorsque plusieurs instruments sont intégrés dans un carrousel de conditionnement, l'ensemble des commandes et des afficheurs des dispositifs PACTRON B est remplacé par un dispositif unique type PACTRON MASTER qui centralise la gestion de tous les instruments.

L'instrument est équipé des dispositifs fonctionnels suivants :

- S un dispositif semi-automatique de mise à zéro ;
- S un dispositif automatique intermittent de mise à zéro ; le délai entre deux mises à zéro est réglable et sa valeur maximale est de 30 minutes ;
- S un dispositif semi-automatique de tare soustractive ;
- S un dispositif de prédétermination de la tare ;
- S un dispositif de mise en évidence d'un défaut significatif ;
- S dispositif automatique intermittent ou permanent de correction du point de coupure (peut être désactivé)
- S dispositif automatique intermittent ou permanent de correction de pesées "légères" c'est-à-dire inférieures ou égales à une tolérance (peut être désactivé);
- S un dispositif de réglage statique de l'unité de pesage (protégé par le dispositif de scellement).

Les caractéristiques métrologiques de l'instrument complet sont les suivantes :

- S Classe d'exactitude de référence : Ref(0,2) selon OIML R 61 (édition 1996)
- S Portée maximale : Max  $\geq$  10 kg
- S Echelon : d  $\geq$  5 g
- S Portée minimale : en fonction de la classe d'exactitude et de la valeur de d, elle peut prendre les valeurs suivantes :

Classe $\Rightarrow$ d $\downarrow$	X(0,2)	X(0,5)	X(1)
5 g	1665 g	335 g	110 g
10 g	3330 g	1330 g	330 g
20 g	6660 g	2660 g	1340 g
50 g	25000 g	6650 g	3350 g
100 g	50000 g	20000 g	6700 g
200 g	100000 g	40000 g	20000 g
$\geq$ 500 g	500 d	100 d	50 d

- S Nombre maximal d'échelons :  $n \leq 4000$
- S Tare soustractive maximale :  $T = - \text{Max}$
- S Températures limites d'utilisation :  $- 10 \text{ }^\circ\text{C}, + 40 \text{ }^\circ\text{C}$

#### **SCELLEMENTS :**

L'instrument est équipé d'un dispositif de scellement tel que décrit en annexe.

#### **INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES:**

Les indications signalétiques des instruments concernés par le présent certificat sont situées comme le montre l'annexe "Schéma d'ensemble d'un instrument" ; elles comportent les indications suivantes :

- S nom ou marque d'identification du fabricant
- S numéro de série et désignation du type de l'instrument
- S désignation du ou des produits
- S domaine de températures
- S tension de l'alimentation électrique
- S fréquence de l'alimentation électrique
- S dose maximale
- S dose minimale assignée
- S cadence maximale de fonctionnement
- S numéro et date du présent certificat
- S indication de la ou des classe(s) d'exactitude (X(x))
- S valeur de référence pour la classe d'exactitude (Ref(0,2))
- S échelon sous la forme  $d = \dots$
- S portée maximale sous la forme  $\text{Max} = \dots$
- S portée minimale sous la forme  $\text{Min} = \dots$
- S tare soustractive maximale, sous la forme  $T = - \dots$

Lorsque plusieurs instruments sont gérés par un dispositif central type PACTRON MASTER, chaque instrument comporte sa propre plaque d'identification comme le montre l'annexe "Schéma d'un ensemble d'instruments gérés par un dispositif PACTRON MASTER".

#### **CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VÉRIFICATION:**

La vérification primitive est réalisée en une phase au lieu d'installation.

Sur le lieu d'installation, l'instrument doit être complètement assemblé et installé dans les conditions prévues pour une utilisation normale.

La preuve de la compatibilité des modules doit être apportée par le demandeur lors de la vérification primitive selon les imprimés présentés dans le guide WELMEC 2 - révision 3 (octobre 2000).

De plus, le demandeur tient le certificat d'essai du capteur à la disposition de l'agent chargé de la vérification primitive.

La ou les classes d'exactitude réelles X(x) (avec  $0,2 \leq x \leq 1$ ) doivent être déterminées lors de la vérification primitive en fonction des résultats d'essai.

Outre l'examen de conformité au présent certificat, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont des essais à effectuer selon les paragraphes 5.3.1 et 5.3.2 de la recommandation R 61 de l'OIML, conformément au

paragraphe 5.1.2 de cette recommandation, avec les produits prévus et les classes d'exactitude correspondantes dans les conditions normales d'utilisation.

Lorsque plusieurs instruments sont gérés par un dispositif central type PACTRON MASTER, la vérification s'applique à chacun des instruments.

**DÉPÔT DE MODÈLE:**

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA 00.A012 et chez le demandeur.

**VALIDITÉ:**

Le présent certificat a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

**REMARQUES:**

- 1/ En application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées en son article 1<sup>er</sup> ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.
- 2/ Le dispositif PACTRON B peut également comporter des fonctions correspondant à une application "Instrument de pesage à fonctionnement automatique totalisateur discontinu"; Le présent certificat ne couvre pas cette application qui, pour un usage réglementé nécessite un certificat d'examen de type pour la catégorie "Instrument de pesage à fonctionnement automatique totalisateur discontinu".

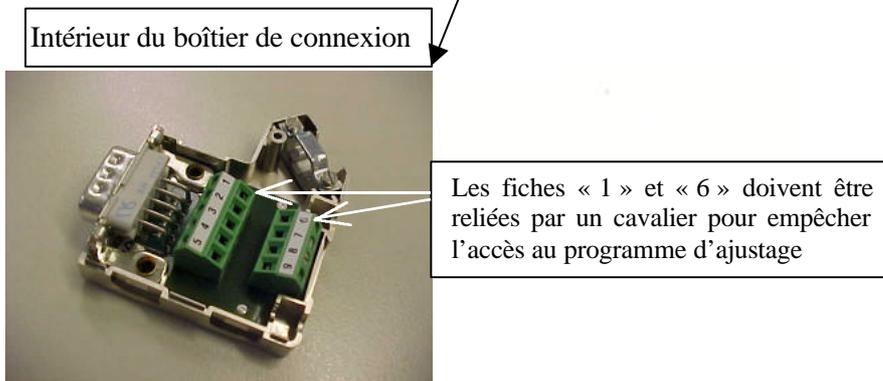
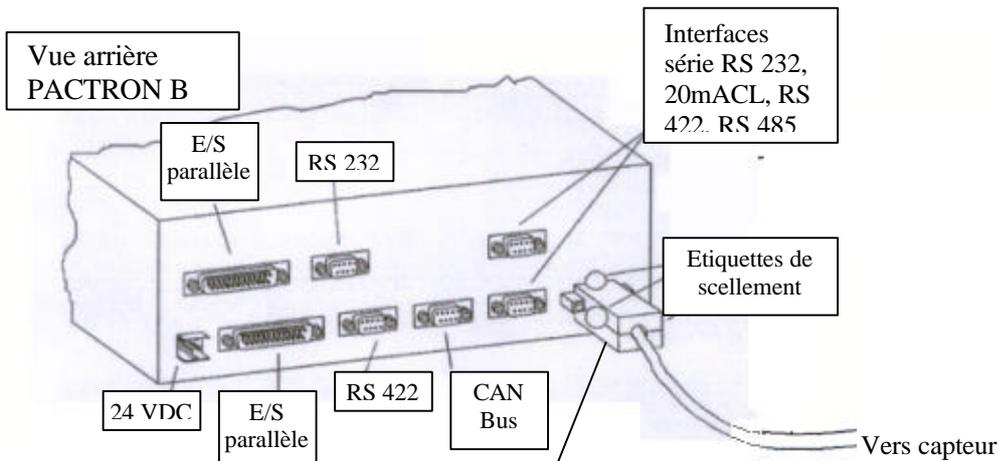
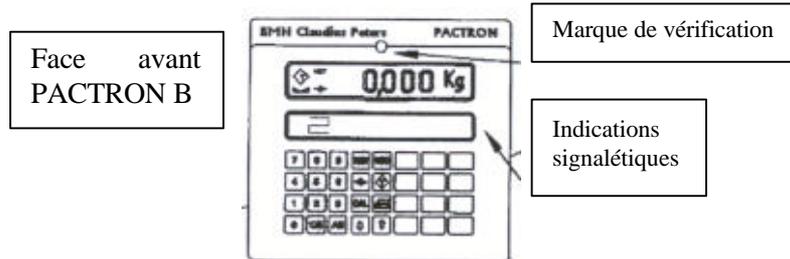
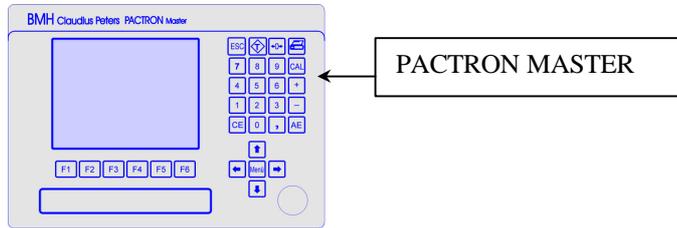
**ANNEXES:**

- S Scellement
- S Présentation des faces avant des dispositifs PACTRON B et PACTRON MASTER
- S Schéma d'ensemble d'un instrument
- S Schéma d'un ensemble d'instruments gérés par un dispositif PACTRON MASTER

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,  
Par empêchement du directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie,  
L'ingénieur général des mines

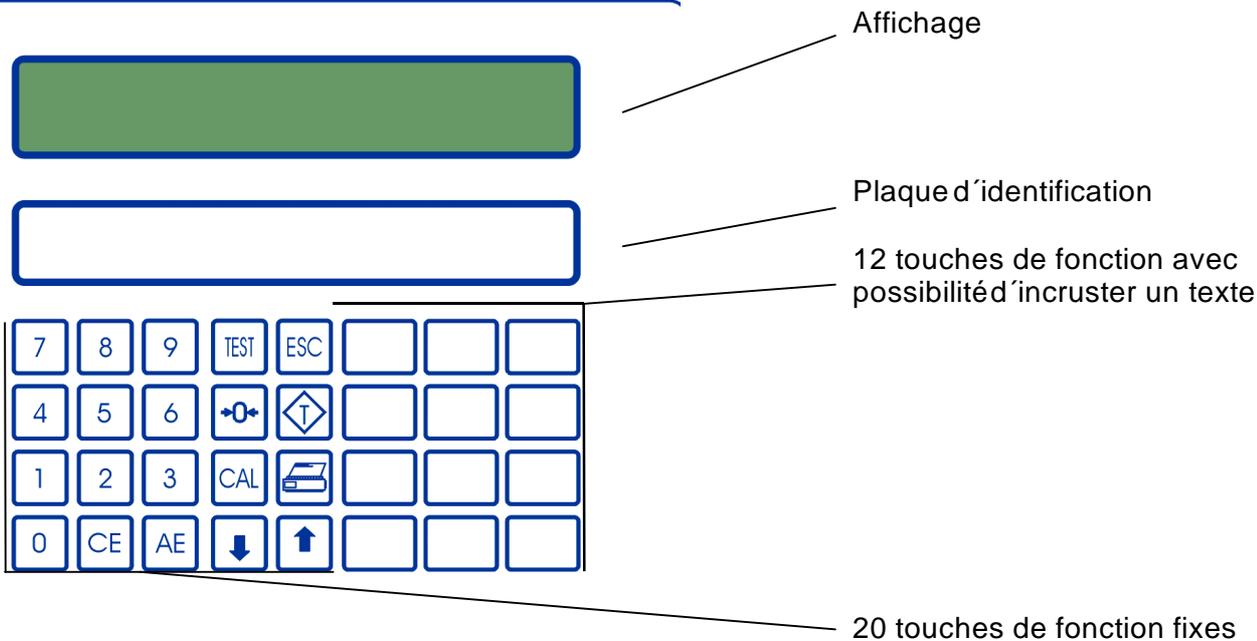
E.TROMBONE

# SCELLEMENT

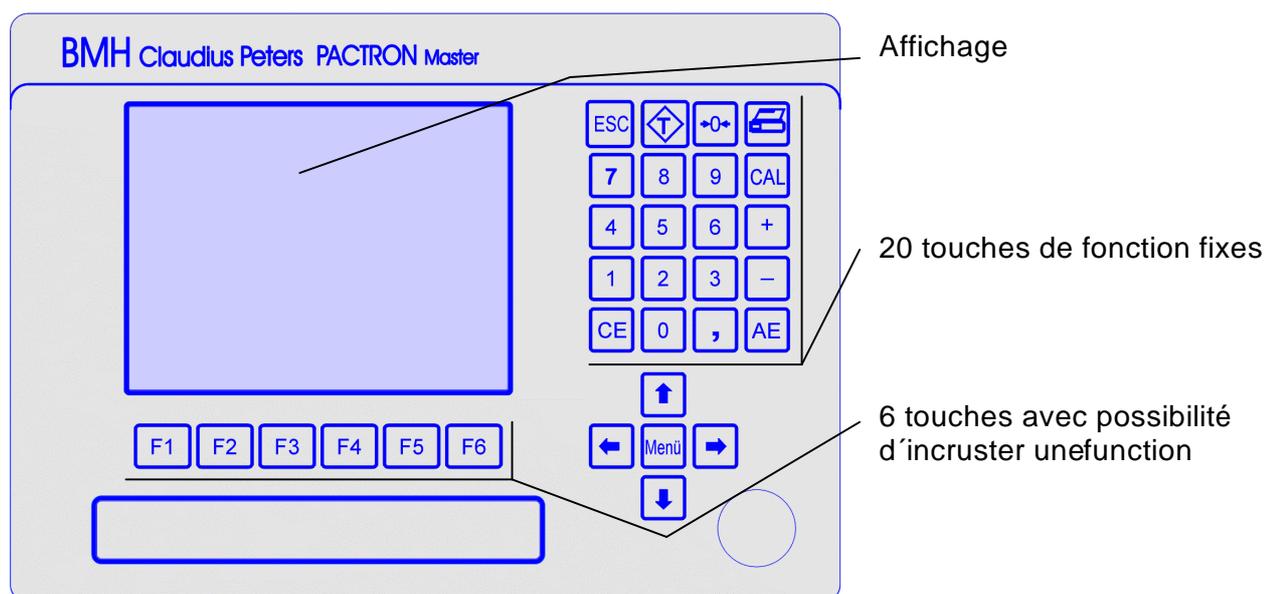


## Présentation de la face avant du dispositif PACTRON B

BMH Claudius Peters PACTRON



## Présentation de la face avant du dispositif PACTRON MASTER



## Schéma d'ensemble d'un instrument

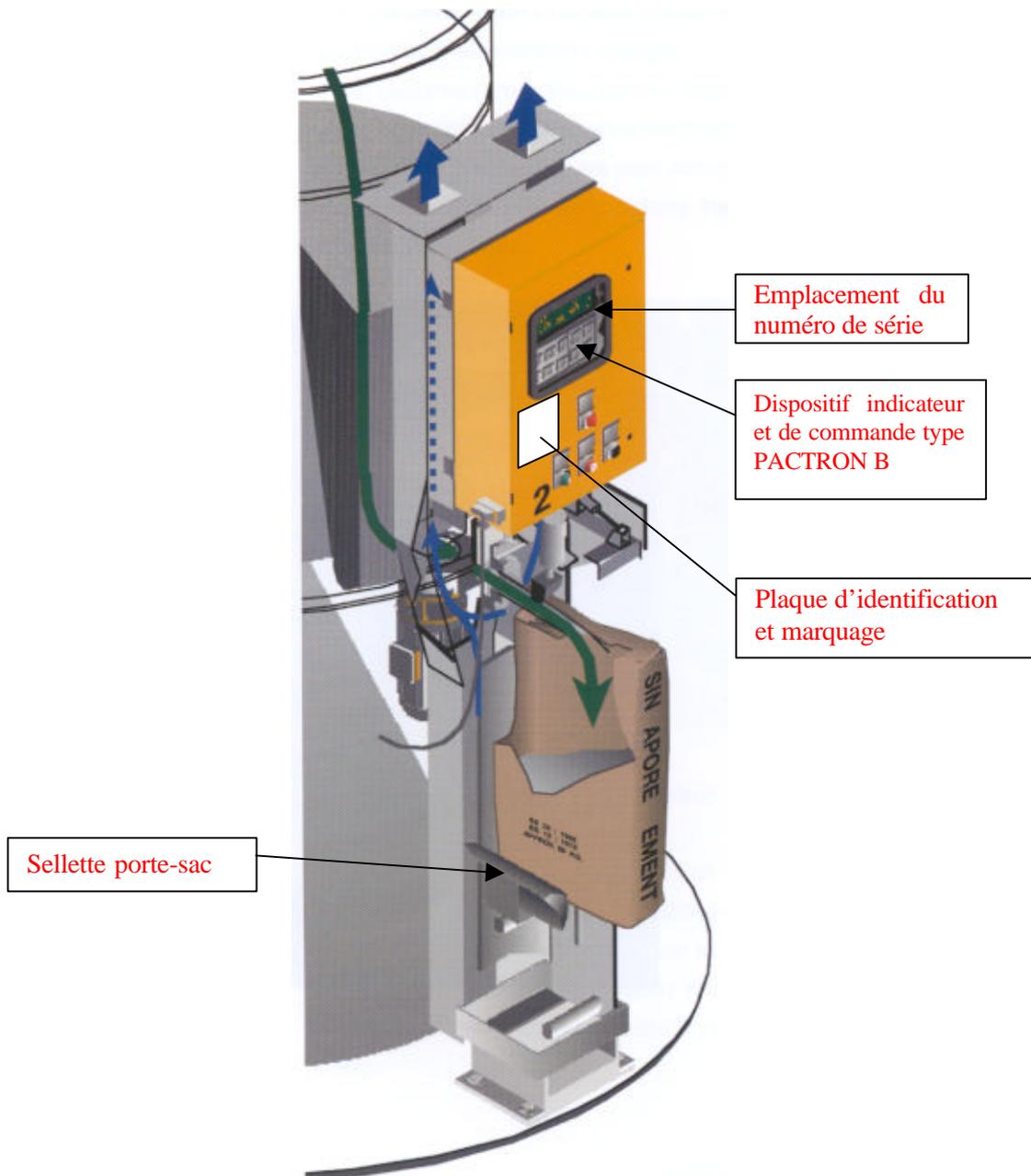


Schéma d'un ensemble d'instruments  
gérés par un dispositif PACTRON MASTER

